Docusign Envelope ID: 283B7F23-265E-878B-8367-910E51AEABFF

ABC DESTINATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 Euros
Siège social : 8, impasse Érik Satie - Lotissement les Tilleuls - 40530 Labenne

807 980 495 RCS Dax

Décision de l'associé unique
en date du 29 mai 2026

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-six,
Et le vingt-neuf mai.

L'associé unique de la Société par Actions Simplifiée **ABC Destinations**, au capital de 4 000 Euros divisé en 400 actions de même catégorie, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- ⇨ **Transfert du siège social**
- ⇨ **Pouvoirs**
- ⇨ **Questions diverses.**

Le soussigné, associé unique et seul dirigeant de la société en sa qualité de Président de la société **ABC Destinations** susmentionnée :

⇨ Monsieur **Jacques Sageros**,

prend les décisions suivantes :

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social du **8, impasse Érik Satie - Lotissement les Tilleuls - 40530 Labenne** en la **Résidence Selva Quieta, 13RDC, 221 rue du 19 mars 1962 - 40440 Ondres** et ce à compter du **1er juin 2026**.

L'associé unique décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL
Le siège social est fixé à compter du 1er juin 2026 :
Résidence Selva Quieta, 13RDC, au 221 rue du 19 mars 1962 à Ondres (40440)

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Paraphe
JS

Docusign Envelope ID: 283B7F23-265E-878B-8367-910E51AEABFF

Deuxième résolution

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie certifiée conforme au présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité, en conséquence de la résolution qui vient d'être adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

Le Président
et associé unique
*Monsieur **Jacques Sageros***

Signé par :
JACQUES SAGEROS
C93DCD49366E4AA...